

Courtois Lebel poursuit sa politique de croissance avec l'arrivée de Bruno Martin, associé et trois collaborateurs.

Le cabinet d'avocats d'affaires Courtois Lebel a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'une nouvelle équipe Concurrence, distribution et contentieux commercial, d'un collaborateur senior pour le département Informatique & réseaux, d'un collaborateur en *Corporate / M&A* et de sa nouvelle Responsable marketing & communication.

Bruno Martin, 51 ans, diplômé de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, est avocat au Barreau de Paris depuis 1987. Bruno Martin co-dirige aux côtés de Philippe Courtois le département Concurrence, distribution et contentieux commercial qui regroupe les activités de conseil et contentieux en droit de la distribution et de la concurrence d'une part, le contentieux du droit des sociétés et plus généralement du droit commercial d'autre part. Son expérience judiciaire de près de 20 ans lui confère une forte notoriété en contentieux de la distribution. Depuis plusieurs années, Bruno a également une pratique reconnue parmi les meilleurs cabinets d'avocats spécialisés en propriété intellectuelle et plus particulièrement dans le contentieux des marques et des dessins & modèles. A ce titre, Bruno Martin est également le responsable du département Propriété intellectuelle de Courtois Lebel. Bruno Martin a exercé au sein du cabinet Casanova & Associés en tant que collaborateur de Bernard Casanova puis en qualité d'associé (en 1997) spécialisé en concurrence, distribution et propriété intellectuelle. En 2006, il développe en tant qu'associé au sein de l'AARPI Forensis (précédemment Casanova & Associés) une expertise en Droit pénal économique en relation avec son activité de Droit de la distribution et de la consommation. Il rejoint Courtois Lebel accompagné d'une collaboratrice, Suzana Joaquim Maudslay.

« L'arrivée de Bruno Martin et de sa collaboratrice s'inscrit dans la politique de croissance de Courtois Lebel. Le renforcement de notre département Concurrence, distribution et contentieux commercial nous permettra de répondre au mieux et même d'anticiper les besoins de nos clients. Grâce à son expérience significative en matière de contentieux de la distribution et en droit pénal économique, Bruno crée de nouvelles synergies fortes consolidant notre palette de prestations juridiques », commente Sébastien Robineau, gérant de Courtois Lebel.

Suzana Joaquim Maudslay, 30 ans, diplômée de l'Université Paris II Panthéon Assas en 2005, a travaillé au sein de grandes entreprises françaises et de cabinets d'avocats d'affaires au Canada, aux Etats-Unis et au sein de l'AARPI Forensis avant de rejoindre Courtois Lebel. Elle assiste Bruno MARTIN dans son activité de conseil et contentieux en Droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation, ainsi que dans le contentieux des marques et des dessins et modèles.

Alexandre Le Peru, 34 ans, diplômé d'un LL.M de *McGill University* (2004) et titulaire d'un DESS-DJCE – Droit des affaires et fiscalité du commerce international de l'Université d'Aix-Marseille III (2002), est avocat au Barreau de Paris depuis 2006. Il rejoint Courtois Lebel en tant que collaborateur senior afin de renforcer le département Informatique & réseaux sur l'ensemble des dossiers à forte dominante internationale. Il participe à l'essor du cabinet dans le domaine de l'*outsourcing* (BPO, ITO, *facilities management*). Avant de rejoindre Courtois Lebel, Alexandre Le Peru était collaborateur senior au sein du département *Corporate-IT* d'Allen & Overy LLP dirigé par Ahmed Baladi. Il intervenait principalement en matière de rédaction et de négociation de contrats (projets

d'externalisation multi-juridictionnels, contrats informatiques, conventions commerciales). Il assistait également des sociétés dans le cadre de leur politique de protection des données personnelles (cyber-surveillance au travail, systèmes d'alerte professionnelle, formalités CNIL nécessaires au traitement de données et au transfert de ces dernières vers des pays tiers).

Hervé Gabadou, associé co-responsable du département Informatique & réseaux de Courtois Lebel, souligne que « *le recrutement d'Alexandre Le Peru participe du fort développement des activités du pôle Informatique & réseaux de Courtois Lebel à l'international. Il rejoint une équipe figurant parmi les cabinets leaders dans ce domaine d'activité en France et qui assiste une clientèle de multinationales notamment dans leurs opérations d'outsourcing ou autres projets complexes requérant une compétence transversale des questions associées à l'emploi des technologies avancées* ».

Bertrand Dobosz, 32 ans, titulaire d'un DJCE – Droit des affaires de l'Université de Cergy-Pontoise en 2004, est avocat au Barreau de Paris depuis 2007. Bertrand conseille des clients français et étrangers en Droit des sociétés dans le cadre de la gestion quotidienne de leur société. Il intervient également sur toutes leurs opérations de fusions-acquisitions, de restructuration et de capital investissement. Il travaille plus particulièrement avec Béatrice Labboz, co-responsable du département *Corporate / M&A* de Courtois Lebel. Il a débuté sa carrière au sein du cabinet Lmt Avocats où il a conseillé pendant quatre ans des clients en Droit des affaires et en Droit des sociétés.

Par ailleurs, Courtois Lebel décide d'internaliser la fonction Marketing & Communication et compte désormais dans ses effectifs **Corinne Coman**, Responsable marketing & communication. Elle aura en charge notamment la mise en œuvre de la stratégie de communication du cabinet et la gestion de tous les projets *Business Development*. Avant de rejoindre Courtois Lebel, Corinne était cadre en marketing & communication – Europe au sein du cabinet Jones Day pendant deux ans et précédemment elle a travaillé à la communication événementielle du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer. Corinne est diplômée de l'Université Panthéon Assas avec un master en Droit européen des affaires (2008) et un master marketing et communication des entreprises pour lequel elle fut major de promotion (2009).

Fondé en 1969, **Courtois Lebel** est un cabinet d'avocats d'affaires qui offre à ses clients des services dans les principaux domaines du Droit des affaires avec une réelle ouverture internationale. Les avocats sont spécialistes de dossiers complexes, enracinés dans la réalité économique et à la recherche de solutions pratiques.

Le cabinet est organisé autour de 7 pôles d'expertise :

- Corporate / M&A,
- Concurrence, distribution et contentieux commercial,
- Fiscal,
- Social,
- Propriété Intellectuelle,
- Conformité / *Regulatory*,
- Informatique & réseaux.

Courtois Lebel est membre d'AEL, réseau de cabinets d'avocats européens, et d'ALFA, réseau international regroupant 9500 avocats dans le monde.

Courtois Lebel est également membre de deux chambres de commerce franco-américaines (FACC), la FACC de New York et la FACC de Chicago.

Contacts presse :

Corinne Coman
Responsable Marketing & Communication
Courtois Lebel
15 rue Beaujon - 75008 Paris
Tél : 01 58 44 92 92
ccoman@courtois-lebel.com

Nicole Coiffard
Cordiane
Tél : 01 39 62 33 42
ncoiffard@cordiane.com